



SOMMAIRE

> Focus :

- Lancement d'un nouveau projet à la cour d'appel de Gand

> Actualités :

- Frais de justice en matière pénale : la Commission plaide pour une réforme des processus de travail
- Charge psychosociale : proposition de solution structurelle
- Mesure de la charge de travail : poursuite des travaux

> En bref :

- Le projet JustScan en voie de développement
- La justice de paix de Fléron plus attentive aux justiciables

> Agenda :

- Présentation du projet « Descriptions de fonctions »
- Inauguration officielle de Thémis

> Contact

FOCUS

Lancement d'un nouveau projet à la cour d'appel de Gand

Le 28 novembre 2011, un protocole de collaboration a été signé entre la Commission de Modernisation et la cour d'appel de Gand. Il lance un projet de changement au sein de la section civile de la cour. Dans ce projet, la Commission endossera le rôle de consultant et de facilitateur.

Le souhait de changement n'est pas directement lié à un problème urgent mais plutôt au désir de la cour d'affecter de façon optimale ses moyens humains (magistrats et personnel judiciaire).

Le projet a pour objectif d'ajuster la contribution du personnel et des magistrats aux dossiers judiciaires individuels. Il étudiera, par ex., comment optimiser l'affectation des greffiers et des référendaires. Il examinera également comment ajuster au mieux le greffe aux divers secteurs couverts par les magistrats.

Insistons sur le fait que ce projet de changement sera basé sur l'input de tous les participants.

Il va de soi que l'on tiendra toujours compte de la faisabilité des possibles changements. Enfin, on veillera à ne pas mettre en danger la continuité du travail de la section civile.

Pour la Commission, ce projet est l'occasion d'utiliser et d'approfondir les connaissances/expériences développées dans le cadre d'autres projets (descriptions de fonctions, mesure de la charge de travail).



De g. à dr. : Henri Debucquoy, premier président de la cour d'appel, Cathrina Van den Abeele, greffier en chef, An Spegelaere et Linda Van de Moortel (CMOJ), Benny Caignau, greffier-chef de service.

EN BREF

Le projet JustScan en voie de développement

Depuis septembre, des sessions d'information à propos du projet JustScan ont eu lieu dans la plupart des arrondissements. Elles ont rencontré un joli succès, plus de 220 personnes (chefs de corps, greffiers et secrétaires en chef, greffiers, secrétaires et membres du personnel) y ont participé. L'accueil a été globalement favorable et a suscité de nombreuses questions à la fois techniques mais aussi organisationnelles.

Des améliorations de l'application sont en cours. 2012 sera l'année JustScan car tous les arrondissements et ressorts seront équipés de scanners et chacun se devra d'adopter le projet en tenant compte de ses spécificités locales. Scanner l'ensemble des dossiers pénaux à l'instruction et couvrir l'ensemble du processus pénal jusqu'à un arrêt définitif, tel est l'objectif final. Le SPF Justice et la Commission de Modernisation reprendront contact avec chaque site pour préparer au mieux l'entrée dans le projet.



© Digitalart

Frais de justice en matière pénale : la Commission plaide pour une réforme des processus de travail

Après avoir visité de nombreuses juridictions, après avoir analysé plus de 1 150 décisions judiciaires et après avoir dépouillé un sondage effectué auprès de tous les greffes et parquets du pays en février 2011, la Commission de Modernisation formule des propositions tant au niveau des processus de travail qu'au niveau de la législation.

Le [rapport « Frais de justice : réforme des processus »](#) met en lumière les principaux constats. Il donne des chiffres pour chaque juridiction visitée et recommande un processus.

En guise de conclusions, la Commission retient dix constats et propose au pouvoir politique cinq décisions urgentes à prendre. Le temps presse !

Des réactions positives au rapport ont été enregistrées, le ministre de la Justice a été interpellé au Sénat, des propositions de travail nous sont adressées. Nous remercions les responsables de terrain pour leurs contributions. La balle est toutefois dans le camp du pouvoir politique et la CMOJ espère que des initiatives seront bientôt prises.

D'ores et déjà, nous pouvons vous annoncer l'organisation d'une journée d'étude sur les frais de justice au cours du premier trimestre 2012 en partenariat avec l'[INCC](#).

[>> Retour au sommaire](#)



© Scottchar

Charge psychosociale : proposition de solution structurelle

La Commission de Modernisation a publié au mois d'octobre les conclusions de son [projet « Charge psychosociale au sein de l'Ordre judiciaire »](#).

La Commission avait lancé une vaste réflexion sur cette problématique. Pour ce faire, elle a dressé l'inventaire des outils développés à l'attention des personnes affectées par un incident critique dans l'exercice de leur profession, que ce soit à la Justice ou au sein d'autres organisations. La Commission a également rencontré le SIPP du SPF Justice, les organisations syndicales ainsi que divers représentants de l'Ordre judiciaire pour connaître leurs expériences et leurs souhaits en la matière.

Enfin, la Commission a émis dans un [rapport](#) une proposition de solution structurelle et professionnelle inspirée de ces rencontres. Celle-ci repose tant sur des mesures de prévention (information, formation) que sur des mesures de protection (groupes de parole, interventions, assistance professionnelle...).

Pour consulter le [court document de présentation](#).

[>> Retour au sommaire](#)



© Digitalart

Mesure de la charge de travail : poursuite des travaux

Ainsi qu'annoncé dans la [newsletter n°4](#), les interviews de magistrats et de greffiers d'audience se sont déroulées à Liège, du 5 septembre au 26 octobre 2011. Quinze magistrats et dix greffiers ont été entendus sur le temps de traitement des différents produits civils. Les rapports d'entretiens leur ont été individuellement communiqués à bref délai et leurs observations éventuelles ont été intégrées.

Depuis le mois de décembre, l'équipe de [projet](#) de la Commission met en parallèle l'ensemble des données du volet civil dont elle dispose (timesheets, observations et interviews). Par ailleurs, des réunions ont été tenues en octobre avec les sites pilotes des tribunaux du travail (Charleroi, Nivelles, Anvers, Courtaai - Ypres- Furnes) afin de mettre au point la tenue de timesheets qui devrait débiter en janvier de l'année prochaine.

[>> Retour au sommaire](#)

AGENDA



Monique Beuken et Linda Van de Moortel

Présentation du projet « Descriptions de fonctions »

Le week-end du 30 septembre au 2 octobre, la Fédération royale des greffiers en chef des justices de paix et des tribunaux de police tenait son assemblée et son congrès annuels dans un charmant hôtel du joli village de Rochehaut sur Semois. Linda Van de Moortel et Monique Beuken ont été invitées à y présenter les grandes lignes de leurs travaux sur les **descriptions de fonctions**, ce qu'elles ont fait devant un public intéressé et détendu. Une manière, en somme, de joindre l'utile à l'agréable !

[>> Retour au sommaire](#)



M. Geysen (Conseil consultatif de la magistrature), M. Adriaensen (Bureau permanent Statistiques et Mesure de la charge de travail), M. Janssens (CMOJ) et Mme De Tandt (tribunal de commerce).

Inauguration officielle de Thémis

6 décembre : jour de la fête de Saint-Nicolas, 340^e jour de l'année... mais aussi jour de l'inauguration officielle de notre bâtiment Thémis. Bien qu'il soit déjà occupé depuis juin dernier, le bâtiment a été inauguré officiellement le mardi 6 décembre, en présence de nombreux représentants de la magistrature et du personnel judiciaire.

Situé au 70 boulevard de Waterloo, l'immeuble abrite, sur neuf étages, le tribunal de commerce de Bruxelles, le Conseil consultatif de la magistrature, le Bureau permanent Statistiques et Mesure de la charge de travail ainsi que la CMOJ.

Environ 140 personnes se sont réunies pour fêter l'événement et prendre le verre de l'amitié.

[>> Retour au sommaire](#)

EN BREF



La justice de paix de Fléron plus attentive aux justiciables

Dans le but de mieux accueillir le justiciable, la juge de paix Sophie Uhlig a réaménagé la salle des pas perdus en y créant un coin pour enfants : des feutres et des feuilles à colorier sont mis à leur disposition ainsi que quelques magazines pour leurs parents. Cette salle d'attente, isolée par des plantes vertes, permet un accueil différent et chaleureux. Le tout réalisé grâce à quelques idées et de la débrouille.

La gestion des temps d'audience fait l'objet d'une réflexion en profondeur : le but est d'optimiser ces temps et de réduire l'attente des justiciables. Ainsi, des heures différentes en fonction du type de contentieux ont été retenues. Les audiences de plaidoiries (art. 747 Code jud.) seront aussi repensées. Les nouvelles habitudes semblent difficiles à adopter par certains avocats...

La réflexion et les discussions se poursuivent.

[>> Retour au sommaire](#)



L'équipe de la justice de paix de Fléron

NOUS VOUS
SOUHAITONS D'ORES
ET DÉJÀ
D'EXCELLENTE
FÊTES DE FIN
D'ANNÉE ET
VOUS FIXONS
RENDEZ-VOUS
EN 2012 !



ENVIE DE PARTICIPER À NOTRE NEWSLETTER ?

Vous avez pris des mesures afin d'améliorer la qualité du service rendu aux justiciables ?
Votre gestion des temps d'audience fait l'objet d'une réflexion en profondeur ?
Vous souhaitez moderniser certains de vos processus de travail ?

Si vous aussi, vous développez (ou envisagez de développer) un projet d'amélioration au sein de votre juridiction, n'hésitez pas à nous contacter. Nous pourrions partager votre expérience avec l'ensemble des acteurs judiciaires par le biais de notre newsletter.

En 2012 plus que jamais, la Commission souhaite contribuer avec tous les acteurs concernés au développement d'un Ordre judiciaire moderne.

CONTACT

Pour toute réaction, question ou suggestion, écrivez-nous à l'adresse suivante :
cmro.cmoj@just.fgov.be

[>> Retour au sommaire](#)